Réf. Farde e-Assemblées : 2303524

N° OJ : 182

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

Objet : Culture et Tourisme.- Asbl Brufête/Brufeest.- Subside : 145.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'association ci-dessous afin de mener à bien ses missions ;

Vu les crédits prévus aux articles 76210/33202, 77210/33202 et 56110/33202 du budget ordinaire 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article 1 : Octroyer des subsides pour un montant total de 145.000,00 EUR à l'attention l'asbl Brufête, réparti comme suit:

1) 35.000,00 EUR aux articles 76210/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2019 pour les Femmes en Culture ;
2) 110.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2019 pour le chargé de projet en politique culturelle, touristique et événementielle.

Article 2 : Les dépenses seront engagées aux articles 76210/33202, 77210/33202 et 56110/33202 du budget ordinaire 2019.

Annexes :